

# Médoc



Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole (au centre), lors d'une visite dans la société Adam qui a quitté l'agglomération en 2015 pour s'installer à Sainte-Hélène. PHOTO BORDEAUX MÉTROPOLE

## Bordeaux Métropole tend la main au Médoc

**ÉCONOMIE** Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole, promet de coopérer avec le Médoc sur les enjeux économiques, d'emploi, de mobilité et d'aller bien au-delà des « discours »

Nicolas César  
n.cesar@sudouest.fr

« La métropole n'a pas à avoir le monopole des investissements et des richesses. Car, cela aurait pour conséquence de concentrer aussi beaucoup de problèmes qu'elle ne parviendrait pas à régler, comme la difficulté à se loger, à préserver suffisamment d'espaces naturels ». C'est par ces mots forts et symboliques, qu'Alain Anziani, président de Bordeaux Métropole, a entamé hier, en milieu d'après-midi, son discours devant les élus médocains lors d'une visite de terrain à la société Adam (lire ci-contre), à Sainte-Hélène, spécialisée dans les caisses de bois pour vins et spiritueux.

### « Passer à un autre modèle »

Une manière pour la nouvelle majorité (PS-EELV) qui dirige désormais Bordeaux Métropole de marquer une profonde rupture avec le rêve de la « métropole millionnaire » longtemps prôné par Alain Juppé. « Il faut passer à un autre modèle. Nous ne renonçons pas à notre attractivité. Nous disons seulement que nous nous inscrivons dans un territoire plus grand, la Gironde, avec lequel il faut partager », a expliqué Alain Anziani.

Car, « toutes les études montrent qu'il n'y a pas de ruissellement économique vers les territoires voisins lorsque la métropole s'enrichit », précise Stéphane Delpéyat, vice-président de Bordeaux Métropole,

en charge du développement économique.

Ce partage des richesses s'impose d'autant plus que la métropole bordelaise est en crise de croissance. Si elle a su développer ces dernières années de nombreux emplois dans les secteurs du numérique et de l'aéronautique notamment, l'attractivité du cadre de vie à Bordeaux a fait exploser les prix du foncier et de l'immobilier, qui ont doublé en dix ans, faute d'offre suffisante de logements face à une demande croissante. Conséquence, pour espérer s'offrir un pavillon avec jardin, de nombreux ménages se sont éloignés en périphérie, ce qui a accru les déplacements pendulaires et les « bouchons » sur la rocade. À tel point que la métropole bordelaise est au-

jourd'hui dans le top 3 des plus embouteillées de France...

### Désenclaver le Médoc

« L'un des sujets majeurs, c'est la mobilité. Il faut aider le territoire médocain sur cette problématique. Nous pouvons développer des cars express, comme cela va être fait au Nord du département entre Saint-André-de-Cubzac et Bordeaux », a indiqué Alain Anziani.

A ses côtés, Henri Sabarot, président du Parc naturel régional Médoc - qui fédère quatre communautés de communes (Médullienne, Médoc Estuaire, Médoc Cœur de Presqu'île et Médoc Atlantique) - ne boudait pas son plaisir face à cette main tendue. « Cette collaboration est vivement souhaitée. Personne n'a intérêt à se recro-

queviller sur lui-même en cette période de crise ». Mais, Alain Anziani le sait, au-delà des mots, la Métropole sera jugée sur les actes. Quatre groupes de travail avec les élus médocains vont être mis en place, sur les mobilités, la transition écologique, le développement économique et touristique, la gouvernance alimentaire (déployer plus de circuits courts...). « J'ai horreur de la parlote. Nous allons contractualiser sur ces sujets avec les territoires », a-t-il annoncé.

Pour Lionel Lagarde, sous-préfet du Médoc, « cela pourrait s'inscrire dans les contrats territoriaux de relance et de transition écologiques (CRTE) entre l'État et les collectivités ». Autant de sujets de coopération qu'Alain Anziani a commencé à « creuser » en fin de journée lors d'une grande table ronde avec 25 élus locaux à Saint-Laurent.

### Des défis de taille

« Chacun y gagnera à travailler ensemble. La métropole a perdu un peu de son attractivité ces dernières années en raison de ses problèmes de circulation », rappelle Stéphane Delpéyat.

Mais, le défi est de taille. Mieux aménager le territoire, améliorer les mobilités, attirer plus d'entreprises dans le Médoc est un travail de longue haleine et complexe. Pour réussir ce pari, Alain Anziani entend « faire un grand rassemblement, avec le Parc naturel régional Médoc, le Département et la Région ».

### Adam, une délocalisation réussie

Bordeaux Métropole n'a pas choisi au hasard l'entreprise Adam pour annoncer sa volonté de coopérer avec le Médoc. Cette société, leader français des caisses et coffrets bois pour les vins et spiritueux, créée en 1880 sur les quais de Bordeaux, a déménagé à Sainte-Hélène en 2015, faute de pouvoir trouver sur la métropole 25 000 m<sup>2</sup> de foncier. « Nous avons rencontré tous les politiques de la métropole pour présenter notre projet d'investir 6 millions d'euros dans un nouveau site, mais aucun terrain n'a pu être trouvé. Une opportunité s'est présentée en Médoc et nous avons donc quitté Saint-Médard-en-Jalles, où nous étions depuis 1975 », explique Jean-Charles Rinn, le président. Un choix qu'il ne regrette pas : « Nous sommes bien placés, à mi-distance de Bordeaux et de l'océan. Et 50 % de notre personnel habite dans le Médoc. » Cela a permis aussi à la société de continuer à grandir. Son chiffre d'affaires est passé en cinq ans de 7 à 8,5 millions d'euros et Adam emploie désormais 65 salariés. Seul regret, « la matière première de nos caisses en bois ne vient pas du Médoc mais de la Galice ou du Portugal. Ce n'est pas faute d'avoir essayé ».